

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'OUVERTURE D'UN COMPTE ASSOCIATION

- Fiche d'inscription au RIDET
- Extrait du Journal Officiel (JONC)
- Statuts à jour et certifiés conformes par le Président
- PV d'Assemblée générale
 - Nommant les administrateurs, les membres du bureau
 - Désignant les personnes habilitées à faire fonctionner le compte et le mode de signature
 - Daté et signé par tous les membres présents à l'assemblée
- Pièces d'identité des personnes habilitées à faire fonctionner le compte
 - Carte nationale d'identité en cours de validité (recto verso) ou passeport en cours de validité ou titre de séjour d'étranger ayant une date d'expiration supérieure à un mois.
- Justificatif d'adresse des personnes habilitées à faire fonctionner le compte datant de moins de 3 mois
 - Contrat ou facture d'électricité ou d'eau (recto verso)
 - Attestation d'hébergement datée et signée par le logeur, accompagnée des justificatifs d'identité et de domicile du logeur, pour les signataires hébergés par une tierce personne.
- Compte de résultat /bilan, budget du dernier exercice, état des recettes et des dépenses (si plus d'un an d'activité)
- Prévisionnel de l'activité de l'association (si moins d'un an d'activité)